



VERITAS
ASSET
MANAGEMENT

États financiers intermédiaires

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VERITAS

30 juin 2023
(non audité)

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES VERITAS

30 juin 2023

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
État de la situation financière	2
État du résultat global.....	3
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableau des flux de trésorerie.....	5
Annexe du portefeuille.....	6-7
Notes annexes	8-17

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Veritas Asset Management Inc.** en sa qualité de gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers incombe au gestionnaire du Fonds.

Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que le gestionnaire considère comme appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 3 des états financiers intermédiaires non audités.

Au nom du gestionnaire,

"Anthony Scilipoti"

1^{er} août 2023

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Veritas Asset Management Inc., le gestionnaire du Fonds, mandate un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Selon les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent, il faut indiquer dans un avis distinct qu'un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État de la situation financière Au 30 juin 2023 (non audité)

	30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie (note 3)	– \$	616 165 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	29 640 119	35 608 381
Débiteurs relatifs aux placements vendus	890 591	–
Dividendes et intérêts à recevoir	63 046	116 007
Souscription à recevoir	7 614	1 919
Remboursements de charges à recevoir	170	–
	30 601 540	36 342 472
PASSIF		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 3)	643 808	–
Créditeurs et charges à payer	54 868	46 937
Montant à payer en contrepartie des placements achetés	66 778	–
Frais de gestion à payer (note 5)	23 316	30 138
	788 770	77 075
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	29 812 770 \$	36 265 397 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	2 802 078 \$	2 821 871 \$
Catégorie F	24 419 847	30 963 349
Catégorie I	2 590 845	2 480 177
	29 812 770 \$	36 265 397 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Catégorie A	217 401	222 080
Catégorie F	1 844 334	2 385 362
Catégorie I	201 907	198 191
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Catégorie A	12,89 \$	12,71 \$
Catégorie F	13,24	12,98
Catégorie I	12,83	12,51

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

"Anthony Scilipoti"

Gestionnaire et fiduciaire
Veritas Asset Management Inc.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État du résultat global Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

	2023	2022
Revenus		
Revenu de dividendes	387 824 \$	329 660 \$
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	46 388	15 115
Profit net réalisé sur placements	1 773 967	243 677
Variation nette de la moins-value latente des placements	(1 117 882)	(2 043 412)
	<u>1 090 297</u>	<u>(1 454 960)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 5)	170 278	135 663
Coûts d'exploitation	103 460	82 510
Honoraires d'audit	18 924	18 085
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	16 869	14 772
Droits de garde	12 180	10 523
Honoraires juridiques	11 655	11 208
Honoraires du comité d'examen indépendant	6 306	6 089
Charges d'intérêts et coûts d'emprunt	661	140
Retenues d'impôt à la source	-	721
Remboursements de charges par le gestionnaire (note 5)	(3 180)	(6 101)
	<u>337 153</u>	<u>273 610</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>753 144 \$</u>	<u>(1 728 570) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	39 360 \$	(191 172) \$
Catégorie F	651 130	(1 393 249)
Catégorie I	62 654	(144 149)
	<u>753 144 \$</u>	<u>(1 728 570) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Catégorie A	0,18 \$	(0,98) \$
Catégorie F	0,33	(0,90)
Catégorie I	0,31	(0,73)

Fonds d'actions canadiennes Veritas

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2023					
Catégorie A	2 821 871 \$	291 689 \$	(350 842) \$	39 360 \$	2 802 078 \$
Catégorie F	30 963 349	2 145 595	(9 340 227)	651 130	24 419 847
Catégorie I	2 480 177	48 500	(486)	62 654	2 590 845
	<u>36 265 397 \$</u>	<u>2 485 784 \$</u>	<u>(9 691 555) \$</u>	<u>753 144 \$</u>	<u>29 812 770 \$</u>

* Pour la période close le 30 juin 2023, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 28 381 \$ et à (28 381) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin de la période
30 juin 2022					
Catégorie A	2 283 810 \$	518 576 \$	(86 505) \$	(191 172) \$	2 524 709 \$
Catégorie F	18 564 724	5 034 297	(1 459 524)	(1 393 249)	20 746 248
Catégorie I	2 479 907	7 400	(7 547)	(144 149)	2 335 611
	<u>23 328 441 \$</u>	<u>5 560 273 \$</u>	<u>(1 553 576) \$</u>	<u>(1 728 570) \$</u>	<u>25 606 568 \$</u>

** Pour la période close le 30 juin 2022, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 9 367 \$ et à (9 367) \$.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Tableau des flux de trésorerie Pour le semestre clos le 30 juin 2023 (non audité)

	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	753 144 \$	(1 728 570) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Profit net réalisé sur placements	(1 773 967)	(243 677)
Variation nette de la moins-value latente des placements	1 117 882	2 043 412
Variation des soldes hors trésorerie		
Augmentation des débiteurs relatifs aux placements vendus	(890 591)	–
Diminution des dividendes et intérêts à recevoir	52 961	3 648
(Augmentation) diminution des remboursements de charges à recevoir	(170)	2 326
Augmentation des autres actifs	–	(10 822)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	7 931	11 301
Augmentation du montant à payer en contrepartie des placements achetés	66 778	–
(Diminution) augmentation des frais de gestion à payer	(6 822)	2 647
Produit de la vente de placements	50 573 200	24 749 913
Achat de placements	(43 936 162)	(28 641 635)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	5 964 184	(3 811 457)
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 451 708	5 611 273
Montant payé au rachat de parts rachetables	(9 663 174)	(1 546 284)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(7 211 466)	4 064 989
(Diminution) augmentation de la trésorerie au cours de la période	(1 247 282)	253 532
Perte de change sur la trésorerie	(12 691)	(1 802)
Trésorerie au début de la période	616 165	204 601
Trésorerie (dette bancaire) à la fin de la période	(643 808) \$	456 331 \$
Informations supplémentaires*		
Intérêts versés	661 \$	140 \$
Intérêts reçus	46 388	15 115
Dividendes reçus, après déduction des retenues d'impôt à la source	440 784	332 586

* Incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Annexe du portefeuille Au 30 juin 2023 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
8 900	Mines Agnico Eagle Limitée	639 694 \$	588 735 \$	1,97
18 300	Alimentation Couche-Tard Inc.	1 094 188	1 243 119	4,17
31 500	AltaGas Ltd.	738 270	749 700	2,51
27 000	ARC Resources Ltd.	422 777	477 090	1,60
20 548	Aritzia Inc.	805 032	755 756	2,54
18 500	Atco Ltd.	804 936	729 640	2,45
14 700	Boardwalk Real Estate Investment Trust	876 252	914 193	3,07
13 600	Bombardier Inc.	725 103	888 216	2,98
6 100	Canadian Natural Resources Ltd.	399 534	454 328	1,52
8 600	Canadien Pacifique Kansas City Lté	867 883	920 200	3,09
41 700	Canadian Western Bank	1 107 173	1 030 824	3,46
19 900	Capital Power Corp.	832 203	837 790	2,81
20 400	Cenovus Energy Inc.	499 954	459 000	1,54
6 400	CGI Inc.	886 134	894 080	3,00
216	Constellation Software Inc.	591 855	592 868	1,99
3 400	Dollarama Inc.	269 188	305 048	1,02
49 300	Element Fleet Management Corp.	843 437	994 874	3,34
15 100	Enbridge Inc.	787 596	743 524	2,49
15 700	Fortis Inc.	892 408	896 313	3,01
5 800	George Weston limitée	869 837	908 396	3,05
2 850	goeasy Ltd.	271 198	315 153	1,06
24 100	Hydro One Ltd.	847 690	912 185	3,06
50 256	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	884 984	887 521	2,98
13 000	Linamar Corp.	844 089	905 060	3,04
7 700	Les Compagnies Loblaw Limitée	940 177	933 856	3,13
27 338	Les Aliments Maple Leaf Inc.	706 303	707 507	2,37
12 500	Metro Inc.	893 358	935 251	3,14
6 000	Banque Nationale du Canada	580 847	592 200	1,99
18 378	Neighbourly Pharmacy Inc.	429 879	294 048	0,99
27 043	Québecor inc.	917 261	882 954	2,96
7 400	Restaurant Brands International Inc.	671 920	760 054	2,55
52 500	Fonds de placement immobilier RioCan	1 089 033	1 012 200	3,40
28 988	Groupe SNC-Lavalin inc.	926 164	1 007 333	3,38
7 600	Suncor Énergie Inc.	309 222	295 336	0,99
11 040	TELUS Corp.	313 915	284 611	0,95
69 300	TransAlta Corp.	821 149	859 320	2,88
10 100	Wheaton Precious Metals Corp.	677 897	578 629	1,94
		<u>27 078 540</u>	<u>27 546 912</u>	<u>92,42</u>

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Annexe du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2023 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	Actions américaines			
20 502	Dorian LPG Ltd.	595 484 \$	696 102 \$	2,33
4 200	Expedia Inc.	584 113	608 158	2,04
31 300	Genco Shipping & Trading Ltd.	645 785	581 288	1,95
880	SPDR Gold Shares	209 201	207 659	0,70
		<u>2 034 583</u>	<u>2 093 207</u>	<u>7,02</u>
	Total des placements détenus	29 113 123	29 640 119	99,44
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	<u>(6 130)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>29 106 993 \$</u>	29 640 119	99,44
	Autres actifs, montant net		<u>172 651</u>	<u>0,56</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>29 812 770 \$</u>	<u>100,00</u>

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

1. ORGANISATION DU FONDS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds d'actions canadiennes Veritas (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 23 avril 2018 (la « déclaration de fiducie »), dans sa version modifiée, mise à jour ou complétée à l'occasion. Veritas Asset Management Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 1^{er} mai 2018. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Wellington Street West, Suite 3110, Toronto (Ontario) M5K 1E7, Canada.

L'objectif de placement du Fonds est de procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme et des rendements améliorés ajustés en fonction des risques par rapport à l'indice de rendement total composé S&P/TSX. Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse, mais il peut également investir dans d'autres titres. Les titres du Fonds seront choisis principalement en fonction des recommandations de Veritas Investment Research Corporation (une société liée au gestionnaire). Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas officiellement recommandés par Veritas Investment Research Corporation. Le Fonds gère ses titres de manière à réduire au minimum la volatilité du portefeuille.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »). Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

La publication des états financiers intermédiaires a été autorisée par le gestionnaire le 1^{er} août 2023.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours de marché. Le Fonds utilise le dernier cours de marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (comme des prix) ou indirectement (comme des dérivés de prix ou d'autres facteurs observables);

Niveau 3 – données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, tous les placements étaient classés dans le niveau 1.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement

Le Fonds classe ses placements en titres de capitaux propres en tant qu'actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les instruments financiers sont ultérieurement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle il s'engage à acheter les instruments. À compter de cette date, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Le Fonds décomptabilise les autres actifs financiers seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent, ou s'il transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont exécutées, sont annulées ou arrivent à expiration.

Commissions et autres coûts de transaction liés aux opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont portés en charges et sont compris au poste « Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille » dans l'état du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et il est calculé selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement selon le taux nominal de l'instrument sous-jacent, et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Le profit réalisé à la vente de placements et la moins-value latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h, heure de l'Est (le « taux à la clôture »), un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »). Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises (suite)

L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la moins-value latente des placements » dans l'état du résultat global.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à utiliser des estimations. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une certaine catégorie de parts rachetables, divisé par le nombre total de parts rachetables de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque catégorie de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette catégorie en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements sur le calcul.

Autres actifs et passifs

Les dividendes et intérêts à recevoir, la souscription à recevoir, les remboursements de charges à recevoir et les débiteurs relatifs aux placements vendus sont classés en tant qu'actifs financiers et sont comptabilisés au coût ou au coût amorti. Les créditeurs et charges à payer, le montant à payer en contrepartie des placements achetés et les frais de gestion à payer sont classés en tant que passifs financiers et sont présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant l'émission. En raison de la nature à court terme des autres actifs et passifs, leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Trésorerie et dette bancaire

La trésorerie et la dette bancaire comprennent des dépôts détenus ou des crédits disponibles auprès d'institutions financières et sont comptabilisées au coût amorti.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts du Fonds

Le Fonds a déterminé que ses parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, les a classées en tant que passifs dans l'état de la situation financière.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le gestionnaire reçoit des frais de gestion calculés quotidiennement selon un pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts applicable qui compose le Fonds, lesquels sont payables le dernier jour ouvrable du mois. Les frais de gestion peuvent varier d'une catégorie à l'autre et seront déduits en tant que charge liée à la catégorie applicable du Fonds. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables, comme la TPS. Les frais de gestion pour chaque catégorie de parts applicable se calculent de la façon suivante :

- Catégorie A : 1,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie A du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie F : 0,95 % par année de la valeur liquidative des parts de catégorie F du Fonds, calculé quotidiennement et payable le dernier jour ouvrable du mois.
- Catégorie I : Les frais de gestion sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne dépassera pas les frais de gestion à payer sur les parts de catégorie F du Fonds.

Remboursements de charges

Au cours de la période close le 30 juin 2023, les remboursements de charges effectués par le gestionnaire se sont élevés à 3 180 \$ (30 juin 2022 – 6 101 \$), dont une tranche de 170 \$ était à recevoir au 30 juin 2023 (31 décembre 2022 – néant).

Participations

Au 30 juin 2023, 211 352 parts (31 décembre 2022 – 203 008 parts) de catégorie F étaient détenues par des parties liées au gestionnaire.

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de catégories, chacune représentant une participation égale, indivise et bénéficiaire dans l'actif net du Fonds. Chaque part de chaque catégorie donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier en parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds.

Le Fonds a créé des parts de catégorie A, de catégorie F et de catégorie I. Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, et ce, à l'appréciation du gestionnaire.

L'investissement initial minimal dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 1 000 \$. L'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie A et de catégorie F du Fonds est de 500 \$. Le gestionnaire peut modifier ces montants minimaux ou renoncer à les appliquer, à son appréciation absolue. L'investissement initial minimal et l'investissement minimal subséquent dans les parts de catégorie I sont négociés entre l'investisseur et le gestionnaire.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Les parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées chaque jour au plus tard à 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation (une « date d'achat » ou une « date de rachat », selon le cas). Le prix d'émission des parts est fondé sur le prix par part de la catégorie en question à la date d'achat. Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat ou l'ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) à une date d'achat donnée ou à une date de rachat donnée, selon le cas, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture seront traités à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas.

Le produit du rachat est versé dans les deux jours ouvrables suivant la date de rachat pertinente.

Si un porteur de parts demande le rachat de parts de catégorie A ou de catégorie F du Fonds dans les 30 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds pourrait déduire et conserver, en faveur des autres porteurs de parts du Fonds, un montant correspondant à 2 % de la valeur liquidative des parts de la catégorie applicable du Fonds visée par la demande de rachat.

Dans certaines circonstances, les frais de transaction à court terme ne seront pas appliqués, comme dans les cas suivants :

- les rachats de parts achetées dans le cadre du réinvestissement des distributions;
- le changement de désignation des parts d'une catégorie à l'autre du Fonds;
- les rachats initiés par le gestionnaire ou pour lesquels des exigences liées à des avis de rachat ont été établies par le gestionnaire;
- à l'appréciation absolue du gestionnaire.

Le Fonds distribuera son revenu net et ses gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts au moins une fois par année. Tous les montants ainsi distribués seront automatiquement réinvestis, sans frais, dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur par part calculée à la date de distribution.

Le tableau suivant présente l'activité des parts au cours des périodes closes les 30 juin 2023 et 2022.

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2023				
Catégorie A	222 080	22 482	(27 161)	217 401
Catégorie F	2 385 362	160 958	(701 986)	1 844 334
Catégorie I	198 191	3 754	(38)	201 907
30 juin 2022				
Catégorie A	175 699	39 344	(6 596)	208 447
Catégorie F	1 410 682	382 649	(110 891)	1 682 440
Catégorie I	196 421	578	(607)	196 392

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Informations sur le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital au titre des souscriptions et des rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, les autres risques de prix et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, du marché et des faits nouveaux liés à des titres précis compris dans le Fonds. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lequel il investit.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme. Le gestionnaire gère le risque en ayant recours aux services de conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et de l'évolution du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans le respect de l'objectif de placement. Pour effectuer la gestion du risque, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui permet de superviser les activités de placement du Fonds et d'assurer le respect de la stratégie de placement énoncée par le Fonds et des règlements sur les valeurs mobilières.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds.

Le risque de crédit se concentre dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds à l'égard de titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier. L'opération échouera si l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Au 30 juin 2023, le Fonds n'avait effectué aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte de crédit s'élève à 30 733 137 \$ (31 décembre 2022 – 36 342 472 \$).

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité se concentre dans le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus aisément. De plus, le Fonds conserve en général suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour atténuer l'exposition à certains risques. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains dérivés, et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation de dérivés.

Les passifs financiers sont généralement réglés dans un délai de trois mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme sur le marché sont très peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La plupart des actifs financiers et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance ou des dérivés.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque en choisissant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers dans le respect de l'objectif et de la stratégie de placement du Fonds. Le gestionnaire surveille régulièrement les positions globales du Fonds sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque de marché qui découle des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2023, 99 % (31 décembre 2022 – 98 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines. Si les cours de ces titres sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 2 964 012 \$ (31 décembre 2022 – 3 560 838 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de concentration

Une concentration relativement élevée d'actifs dans les titres d'un seul émetteur ou d'un petit nombre d'émetteurs pourrait réduire la diversité et la liquidité du Fonds et accroître sa volatilité. En raison de la baisse de la liquidité, la capacité du Fonds à répondre aux demandes de rachat pourrait se voir réduite. Elle pourrait aussi donner lieu à une concentration dans certains secteurs d'activité ou segments de marché spécialisés. Par conséquent, les placements effectués dans le Fonds seront plus à risque et seront plus sujets à la volatilité que les placements effectués dans un fonds commun dont le portefeuille de placements est davantage diversifié, car le rendement d'un secteur d'activité ou segment de marché particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global du Fonds.

Le tableau suivant présente un résumé du risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Secteur d'activité	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2023	31 décembre 2022
Placements détenus		
Services de communications	3,9	8,1
Biens de consommation discrétionnaire	11,2	14,2
Biens de consommation de base	16,9	12,0
Énergie	10,5	14,9
Services financiers	9,8	13,6
Produits industriels	11,4	14,2
Technologies de l'information	5,0	–
Matières	4,6	9,9
Immobilier	9,4	2,3
Services publics	16,7	9,0
Total des placements nets	99,4	98,2
Trésorerie	(2,2)	1,7
Autres actifs et passifs	2,8	0,1
	100,0	100,0

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers (y compris la trésorerie) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux monnaies étrangères.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change (suite)

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2023.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
30 juin 2023						
Dollar américain	131 597 \$	2 093 207 \$	2 224 804 \$	6 580 \$	104 660 \$	111 240 \$
	131 597 \$	2 093 207 \$	2 224 804 \$	6 580 \$	104 660 \$	111 240 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,44	7,02	7,46	0,02	0,35	0,37

Le tableau suivant résume l'exposition du Fonds au risque de change au 31 décembre 2022.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
31 décembre 2022						
Dollar américain	28 391 \$	803 479 \$	831 870 \$	1 420 \$	40 174 \$	41 594 \$
	28 391 \$	803 479 \$	831 870 \$	1 420 \$	40 174 \$	41 594 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,08	2,22	2,30	0,00	0,11	0,11

8. CHARGES

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager des frais et des charges, et d'effectuer leur paiement à même les biens du Fonds, qui, selon lui, sont nécessaires, complémentaires ou convenables pour la réalisation des objectifs de l'entente relative au Fonds, y compris, sans s'y limiter, tous les frais et charges qui se rapportent à la gestion et à l'administration du Fonds. Le Fonds est responsable de l'impôt sur le résultat, des taxes d'accise et des frais de courtage sur les opérations de portefeuille, le cas échéant.

Fonds d'actions canadiennes Veritas

Notes annexes

30 juin 2023 (non audité)

9. INDEMNISATION DU FIDUCIAIRE

Aux termes de sa déclaration de fiducie, le Fonds a indemnisé le fiduciaire, les contrepartistes et les sociétés liées pour toutes les réclamations qui pourraient découler i) d'erreurs de jugement, d'actions ou d'omissions, ou de pertes elles-mêmes attribuables à ces erreurs, actions ou omissions, pourvu que les entités concernées aient agi avec intégrité et de bonne foi et qu'elles estiment avoir raisonnablement agi au mieux des intérêts du Fonds, et ii) des pertes attribuables aux erreurs de jugement, aux actions ou aux omissions d'un courtier ou d'un agent du fiduciaire, lequel aurait été choisi, engagé ou mandaté par le fiduciaire, les contrepartistes et leurs sociétés liées respectives. Il n'y a aucune incidence financière sur l'indemnisation du fiduciaire.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds constitue une fiducie d'investissement à participation unitaire en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. La déclaration de fiducie prévoit que le bénéfice net imposable du Fonds pour chaque exercice, y compris les gains en capital nets réalisés, est payable aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Par conséquent, le Fonds n'est pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat relativement à son bénéfice ou à ses gains en capital net réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le bénéfice de source étrangère est assujéti aux retenues d'impôt étranger à la source.

Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2022, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de 0 \$ (2021 – néant) et de pertes en capital reportées en avant de 8 034 \$ (2021 – 8 034 \$).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net, qui représente les capitaux propres. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion du capital est le maintien de la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à procurer un rendement aux porteurs de parts, à maximiser la valeur pour les porteurs de parts et à maintenir la solidité financière.

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

12. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

Le tableau suivant présente le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2023 et 2022.

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2023			
Catégorie A	39 360 \$	218 114	0,18 \$
Catégorie F	651 130	1 988 217	0,33
Catégorie I	62 654	199 959	0,31
30 juin 2022			
Catégorie A	(191 172) \$	195 649	(0,98) \$
Catégorie F	(1 393 249)	1 545 981	(0,90)
Catégorie I	(144 149)	196 310	(0,73)